

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE & FÊTE DE LA MUSIQUE

WEEK-END SPORTIF ET FESTIF



FLAMME OLYMPIQUE
21 juin 2024

VENDREDI 21 JUIN

Vichy, ville traversée et ville étape

Après avoir traversé l'agglomération, la Flamme parcourra la ville et fera étape à Vichy. Le site de célébrations sera sur la place Charles de Gaulle (Poste) / place de l'Hôtel de Ville. Il sera gratuit et pourra accueillir jusqu'à 8000 personnes. Deux entrées permettront au public d'accéder au site (placement libre à l'intérieur).

Programme de la journée du 21 juin de 15h30 à 19h30 :

› **15h30 : Ouverture du site de célébrations Place de la poste / Place de l'Hôtel de Ville**
Profitez d'une variété d'animations sportives et culturelles durant toute l'après-midi.

› **Démonstrations sur le Lac d'Allier**

Le Lac d'Allier en pleine effervescence : voile, aviron, stand up paddle, pêche.

› **Animations sportives et culturelles au Parc des Sources**

- Initiation à la pétanque, à la savate boxe, au golf, à la marche nordique, ...
- Musique militaire, ballets inspirés de la Flamme, orchestre à l'école.
- Chorégraphie de la danse des Jeux en présence de danseurs de la compagnie Käfig et de Pôle en scène (apprentissage puis démonstration et restitution).

› **17h30 : Départ du Relais de la Flamme du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy**

› **19h20 : arrivée du Relais de la Flamme Place de l'Hôtel de Ville**

› **19h30 : Allumage du Chaudron**

Le site de célébration fermera à 19h45, et les animations se poursuivront avec la traditionnelle Fête de la Musique organisée au Fer à Cheval.

Réglementation temporaire de la circulation et du stationnement

EN BREF

Le centre-ville de Vichy reste accessible en journée le 21 juin !

Les restrictions de circulation liées au passage de la Flamme Olympique débuteront à partir de 17h sur tout le parcours, jusqu'à 15min après le passage du relais.

Pour un accès encore plus facile au centre-ville, des **parkings relais et navettes gratuites** seront mis en place de 7h à minuit.

Le **stationnement dans les rues concernées** par le passage de la Flamme Olympique est **interdit dès le 20 juin à 23h**. Une **mise en fourrière** sera effectuée pour tous les véhicules ne respectant pas les interdictions de stationnement.

Un périmètre autour du **site de célébration** sera **interdit à la circulation et au stationnement**, le 21 juin.

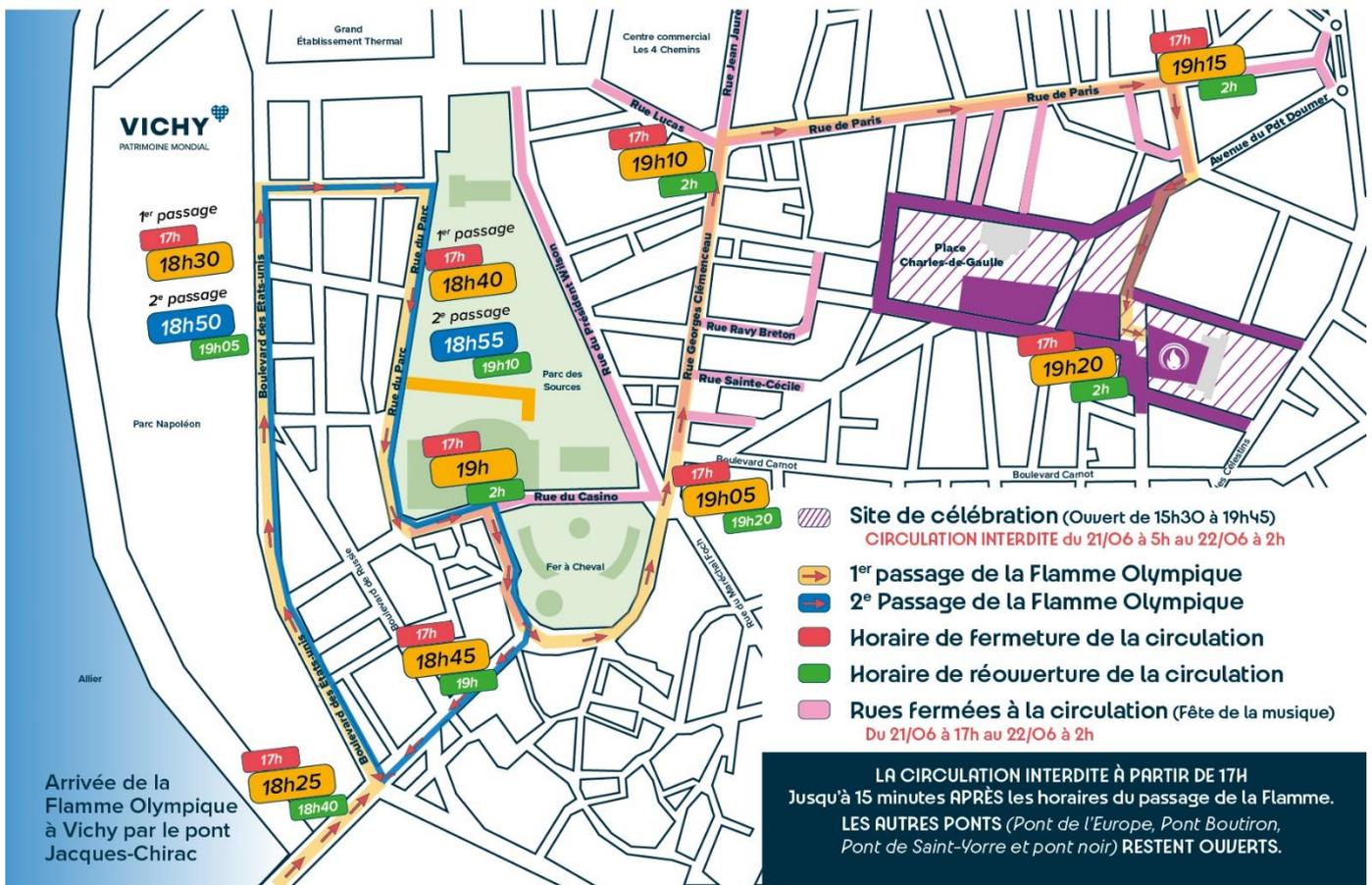
Gratuité des bus urbains et du stationnement (non concerné par les interdictions) le 21 juin !

i + d'infos sur

<https://www.waze.com/fr/events/relais-de-la-flamme-ROW-2024-06-21?zoom=12&lat=46.13786&lon=3.51768>

<https://www.ville-vichy.fr/actualites/vichy-ville-etape-de-la-flamme-olympique-le-21-juin>

CIRCULATION LORS DU PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE À VICHY



Afin d'assurer la sécurité de tous et le bon déroulement de cet évènement exceptionnel, la circulation et le stationnement seront réglementés

CIRCULATION

Du 20 juin à 18h au 22 juin à 2h, les voies débouchant sur le site de célébration seront mises en impasse :

- au niveau de la place Charles de Gaulle : rues Carnot, Couturier, Salignat, Grangier, de l'Hôtel des Postes et avenue du Président Doumer,

Du 21 juin à 5h au 22 juin à 2h, la circulation sera interdite :

- rue des Écoles,
- place de l'Hôtel de Ville et parking arrière
- place Charles de Gaulle et l'ensemble des voies périphériques,
- avenue du Président Doumer, entre la place Lasteyras et la place Charles de Gaulle,
- rue Antoine Jarret,
- boulevard de l'Hôtel de Ville, entre la rue Michel et la place de l'Hôtel de Ville.

les voies débouchant sur le site de célébration seront mises en impasse :

- au niveau de la place de l'Hôtel de Ville : rue Bulot
- au niveau de la place Charles de Gaulle : rues Dejoux, du Portugal, d'Oran et Laprugne

Le 21 juin, de 13h à 17h, pendant le parcours de la Flamme Olympique, la circulation sera interdite :

- avenue de Gramont, entre l'allée Mesdames et l'avenue de la Liberté,
- allée Mesdames, entre le n° 19 et l'avenue de la Liberté
- avenue de la Liberté, entre la rue de Vendée (accès Aldi) et l'avenue de Gramont.
↳ *Les véhicules circulant sur l'avenue de Gramont en direction de Cusset seront obligatoirement déviés vers le boulevard des Graves et ceux circulant sur l'avenue de la Liberté en direction de l'avenue de Gramont seront déviés vers la rue de Bourgogne ou le boulevard du 8 Mai 1945 (Cusset).*

Le 21 juin, de 17h à 19h30, pendant le parcours de la Flamme Olympique,

• à l'avancement du convoi, la circulation sera interdite :

- sur le pont Jacques Chirac
- boulevard des États Unis, entre l'esplanade du Maréchal Juin et l'avenue Eisenhower,
- rue Petit,
- rue du Parc,
- place Joseph Aletti,
- rue de Belgique,
- avenue Aristide Briand,
- rue de la Source de l'Hôpital,
- place Victor Hugo.

• les voies débouchant sur le parcours seront barrées et mises en impasse :

- au niveau du boulevard des États-Unis : boulevard de Russie, rues de Serbie, d'Angleterre, d'Italie, José Frappa et Prunelle
- au niveau de la rue du Parc : square du Général Leclerc
- au niveau de la rue du Casino : passage Noyer
- au niveau de la rue de Banville : rue de l'Abbé Delarbre
- au niveau de de la rue de la Source de l'Hôpital : rues de la Porte de France et du Maréchal Foch.

Du 21 juin à 17h au 22 juin à 2h, pendant le parcours de la Flamme Olympique et la Fête de la Musique,

• la circulation sera interdite :

- rue du Casino,
- rue de Banville,
- place de la Source de l'Hôpital, entre la rue de l'Abbé Delarbre et la rue Aristide Briand,
- rue Wilson,
- rue Montaret,
- rue Georges Clemenceau,

- rue Sainte Cécile,
- rue Sainte Barbe,
- rue Ravy Breton,
- rue Lucas, du carrefour des Quatre Chemins à la rue de l'Intendance,
- rue Jean Jaurès, de l'avenue Victoria au carrefour des Quatre Chemins,
- rue de Paris,
- avenue de Gramont, entre le boulevard Gambetta et la rue de Paris,
- place Louis Lasteyras.
- **les voies débouchant sur le parcours et/ou sur les voies neutralisées seront barrées et mises en impasse :**
- au niveau de la rue de Paris : rues Nicolas Larbaud, Desbrest, Beauparlant, Dejoux, du Portugal, Dubessay, Pasteur, Belin, Dacher et Drichon.

↳ **Différents itinéraires de déviations seront mis en place, notamment au moment du passage de la Flamme Olympique**

STATIONNEMENT

Du 20 juin à 16h au 22 juin à 2h, le stationnement sera strictement interdit :

- sur le parking arrière de l'Hôtel de Ville, avenue des Célestins entre les rues des Écoles et Eugène Baratier,
- rue des Écoles,
- place de l'Hôtel de Ville, sur le parking de la Mairie et les voies périphériques,
- rue Antoine Jardet,
- sur le parking de la Maison des Associations, entre l'avenue Doumer et le bd de l'Hôtel de Ville,
- place de l'Hôtel de Ville (face à la Salle des fêtes), entre la rue Couturier et la place de l'Hôtel de Ville,
- avenue Paul Doumer, entre la place Lasteyras et la place Charles de Gaulle,
- place Charles de Gaulle, entre l'avenue Paul Doumer et la rue d'Oran et sur le petit parking le long de la Poste,
- au parking souterrain de la place Charles de Gaulle,

Le 21 juin entre 0h et 19h30, sur le parcours de la Flamme Olympique, le stationnement sera interdit :

- boulevard des Etats-Unis, entre l'esplanade du Maréchal Juin et l'avenue Eisenhower,
- sur le parking situé entre l'avenue Eisenhower et la rue Petit,
- rue du Parc
- rue de la Source de l'Hôpital.

Du 21 juin à 0h au 22 juin à 2h, sur le parcours de la Flamme Olympique et/ou pour la Fête de la Musique, le stationnement sera interdit :

- rue du Casino,
- rue de Banville,
- rue de l'Abbé Delarbre, entre le passage Noyer et le n° 3,
- square du Général Leclerc, entre la rue du Casino le N°7,
- bd de Russie, face au N°15 (4 places en épis)
- rue Georges Clemenceau,
- rue Sainte Barbe,
- rue Sainte Cécile,
- rue Ravy Breton,
- rue Lucas, entre le carrefour des Quatre Chemins et la rue de l'Intendance,
- rue de Paris,
- avenue de Gramont entre le boulevard Gambetta et la rue de Paris,
- place Louis Lasteyras.

Le stationnement dans les artères interdites sera considéré comme gênant et pourra entraîner la mise en fourrière du véhicule en infraction.

↳ **Le 21 juin 2024, le stationnement sera exceptionnellement autorisé gratuitement sur l'ensemble des voies du centre-ville (non impactées par les interdictions) pour l'ensemble des véhicules.**

Seuls seront autorisés à circuler et à stationner les véhicules de secours, de l'organisation et les partenaires.

Infos pratiques

Informations routières mises à jour sur Waze

<https://www.waze.com/fr/events/relais-de-la-flamme-ROW-2024-06-21?zoom=12&lat=46.13786&lon=3.51768>

PONTS

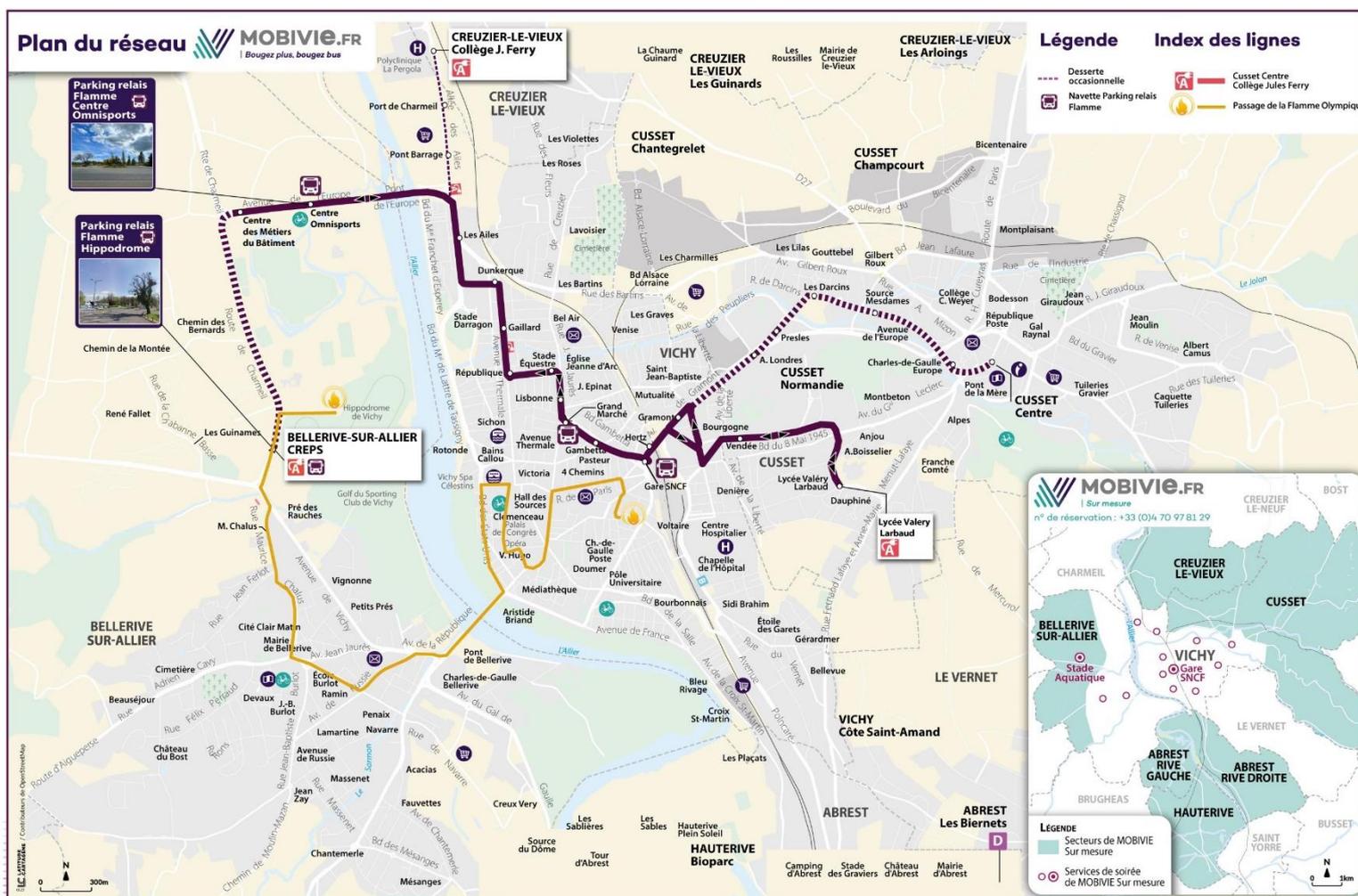
Le pont de Bellerive sera fermé, le 21 juin, de 17h jusqu'à 15 min après le passage de la flamme (18h45 environ)

Toute la journée du 21 juin, les 4 autres ponts sont **OUVERTS** : Pont de Saint-Yorre, Pont de l'Europe, Pont Boutiron et pont noir

PARKINGS

Gratuité du stationnement de surface en centre-ville (hors rues interdites)

Des parking relais (+ de 2000 places) seront mis en place au Parc Omnisports et à l'hippodrome, ils seront desservis par des navettes **gratuites** (toutes les 15 min) de 7h à 00h.



BUS

Gratuité de tout le réseau de bus urbains, le 21 juin

↳ Entre 17h et 19h30, comme pour les voitures, les bus seront déviés et les arrêts situés dans le périmètre du parcours de la Flamme ne seront pas desservis.

FÊTE DE LA MUSIQUE



Au Fer à Cheval, Vichy Destinations et Vichy Culture présentent une soirée à la programmation (20h-23h30) éclectique et rythmée pour clôturer cette journée mémorable :

- › **20h : Ady one woman band** (*Modern blues-Boogie-Rock'n roll*)
- › **21h : Ciac boum** (*Musique énergique inspirée des traditions du Poitou*)
- › **22h : LMZG** (*électro-swing*)

Snacking et buvettes

- Buvettes et offres de petite restauration spéciales par les commerçants du Fer à Cheval
- Foodtrucks



...SUITE DU GRAND WEEK-END SPORTIF ET FESTIF

SAMEDI 22 JUIN

GRANDE PARADE DES ASSOCIATIONS VICHYSOISES

› 15h - Rassemblement des participants place de l'Hôtel de Ville : présentation de la torche olympique aux associations, dirigeants, encadrants, bénévoles, licenciés, parents et supporters...

› 15h30 - Départ et défilé dans les rues de Vichy : fanfare et parade des associations et clubs sportifs arborant leurs couleurs

↳ pas de réglementation de la circulation

› 16h15 - Arrivée au Parc des Sources : Flashmob de la danse des jeux en clôture du défilé.

COURSE DE RADEAUX ET DE BOUÉES

› 10h -18h – Course au départ de la plage du Quai d'Allier

Organisée par la Table Ronde Française Vichy. Inscription le jour-même ou par internet : www.trf192.fr. Possibilité de restauration sur place.

VICHY JUMP 2024

› Toute la journée au stade équestre du Sichon : Challenge Jump'Allier - circuit de compétitions de sauts d'obstacles club & poney, organisé par 9 clubs de l'Allier.

ATELIERS LUDIQUES PROPOSÉS PAR LE COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ALLIER

› de 14h - 16h à la Médiathèque : activités ludiques sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques : memorys, mots mêlés, coloriage d'une fresque, jeu de plateau « Sur les traces d'Olympie » et Escape Game - Pour tous, notamment enfants et adolescents - Sur inscription au 04 70 58 42 50 ou à la médiathèque Valery-Larbaud

FRANCE CROATIE

› à 18h au Palais des Sports : match de basket U20 opposant l'équipe de France à la Croatie

DIMANCHE 23 JUIN

GRAND PIQUE-NIQUE DE LA JOURNÉE OLYMPIQUE

de 12h à 18h au Parc des Bourins (annulé en cas de mauvais temps)
Avec la participation des Comités de quartiers et des clubs sportifs.
Renseignements : Office de Tourisme 04 70 98 71 94 et sur
www.vichymonamour.fr

› 12h - Apéritif offert par la Ville de Vichy rythmée par la Banda des 2 Rives et Danse des Jeux

› 12h30 - Grand pique-nique* : chacun amène ses petits plats préparés pour l'occasion !

› 14h - 18h - Ginguette dansante au bord de l'eau animée par « Jérôme et son orchestre »

› de 12h à 18h : Village de la journée olympique : escalade, BMX, jeux de réflexes, démonstrations et initiations de différentes disciplines olympiques proposées par les associations sportives locales,

* Tables, chaises et nappes à carreaux fournies dans la limite des quantités disponibles.

Pas de réservation.



PLAN D'EAU TOUR

› de 10h à 16h sur le Lac d'Allier : évènement sportif organisé par le club nautique de Vichy (voile ou stand up paddle).

FÉMINITÉ EN SELLE

› de 10h30 à 12h au port de la Rotonde : « Le vélo comme vous ne l'avez jamais vu » avec Soluforme (réservé aux femmes).

ET JUSQU'AU 27 JUILLET

à la Médiathèque - EXPOSITION « AU CŒUR DE L'OLYMPISME »

› exposition itinérante « Au cœur de l'Olympisme », qui retrace l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques de l'antiquité à nos jours - exposition autour de différents thèmes, vidéos remémorant les temps forts des Jeux, kakemonos, tablette tactile...

Exposition créée par l'Association « Voyage au cœur de l'Olympisme » et prêtée par le Département de l'Allier labellisé « Terre de Jeux 2024 ».

